

## MODULE MAP : ACTION HUMANITAIRE ET TRAVAIL SOCIAL 12 CRÉDITS ECTS

SA 2025-2026

### CAHIER DES CHARGES : « Référence TERRAIN »

Contexte	Le concept de « référence-terrain » s’inscrit dans les modalités pédagogiques retenues pour le module MAP du nouveau plan d’étude cadre 2020 (PEC20) du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social au sein de la HETS-FR. Le concept de « référence-terrain » est compris dans le sens d’un support à la compréhension générale et particulière du contexte d’intervention de l’ONG.
Réfèrent-terrain	<p>La référence terrain est dispensé par un-e réfèrent-e-terrain travaillant au sein de différentes ONG et institutions ici et ailleurs.</p> <p>Les thématiques proposées sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>thème 1</b> : handicap au Sud – Handicap International</li> <li>- <b>thème 2</b> : handicap au Sud – Handicap international</li> <li>- <b>thème 3</b> : entrepreneuriat social en contexte de développement : eau et hygiène – Terre des sourires</li> <li>- <b>thème 4</b> : crise Covid, proximité et besoins de ressource primaires en Suisse – Solid-ère</li> <li>- <b>thème 5</b> : Santé au Sud - Medair</li> </ul>
Objectifs	<p>La référence terrain a pour but de permettre, à un-des groupe(s) d’étudiant-e-s, d’accéder à des informations/documents pertinents et à soutenir une compréhension adéquate des réalités du terrain, des enjeux, des différents partenaires et acteur-trice-s indirectement impliqué-e-s dans le contexte et le processus. De plus, ils-elles facilitent une lecture des contraintes, des paramètres et des complexités globales et spécifiques des réalités du terrain (politiques, sociales, économiques, culturelles, sécuritaires, techniques, etc.)</p> <p>La référence terrain, en permettant un accès facilité à ces informations/documents pour un-des groupe(s) d’étudiant-e-s, soutiendra le travail étudiantin attendu pour la validation du module MAP. La référence terrain s’inscrit dans une logique de ressources et d’expertise terrain.</p> <p>Ce faisant, il permettra, en articulation avec des cours (théoriques) dispensés au sein du module ainsi que les cours intégratifs de la théorie (CIT) assurés par des Professeur-e-s de la HETS-FR, de soutenir, auprès des étudiant-e-s, la compréhension et l’appropriation d’une approche analytique portée sur les différents aspects (macro, meso et micro contextuels) en lien avec une action sociale à proposer.</p>

Périmètre	<p>Les étudiant-e-s, dans le cadre du travail de validation du module, articulent dimension humanitaire et travail social en proposant une action à mener dans le terrain. Ce faisant, ils-elles doivent tenir compte des contextes, des enjeux, des dilemmes, etc.</p> <p>C'est dans cette logique que la référence terrain s'inscrit en facilitant la compréhension du contexte sociopolitique, organisationnel de l'ONG ou de l'institution.</p> <p><b>Les étudiant-e-s sont responsables d'identifier et de mobiliser d'autres ressources (articles scientifiques, rapports, expertises, témoignages, etc.) et d'inscrire leur proposition dans une logique résultant d'une réflexion et d'une analyse propres au groupe d'étudiant-e-s.</b></p> <p><b>La référence terrain n'inclut pas une responsabilité dans la direction académique du travail de validation. Ainsi les étudiant-e-s sont acteur-trice-s et responsables de leur proposition d'action sociale et de leurs argumentations.</b></p>
Fonctionnement	<p>Chaque référent-e-terrain a les responsabilités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Proposer aux responsables de module pour fin août 2025, une ou plusieurs thématique-s relative-s à leurs champs d'intervention (idéalement autre que les années précédentes) qui porte-nt sur des projets existants et déjà mis en œuvre dans le terrain (activités réelles). Il faut également veiller à pouvoir proposer aux étudiant-e-s des documents de références et de compréhension.</b></li> <li>- <b>Pour ce faire, les référent-e-s réalisent une fiche de présentation de la thématique proposée (max. 2-3 page A4).</b></li> <li>- Réaliser un pitch de présentation (max. 5-7 min. par thématique) de sa ou ses thématique-s pour le cours du lundi <b>29 septembre 2025 (après-midi)</b> entre 14h et 15h (3-5 minutes de questions des étudiant-e-s). Le lien TEAMS sera envoyé en septembre.</li> <li>- Se rendre disponible, à distance ou en présentiel, pour des séances de travail durant l'ensemble du semestre (teams, zoom, en direct, à l'ONG, à la HETS, etc.).</li> <li>- Honorer leur engagement en termes d'heures en faveur des groupes d'étudiant-e-s pour <b>un maximum de 6 heures de suivi</b>. Ils-elles comptabilisent les heures de suivi afin de pouvoir communiquer aux étudiant-e-s si nécessaire le solde d'heures. Dans un souci d'équité de traitement des groupes, la référence terrain ne doit pas excéder 6h. Si toutes les heures ne sont pas effectuées par le/la référent-e, ce dernier sera rétribué selon le contrat et donc payé par le forfait prédéfini des 6h de référence.</li> <li>- Faciliter l'accès aux informations et documents nécessaires, afin que le groupe d'étudiant-e-s puisse mener à bien le travail de validation du module.</li> <li>- Faciliter une lecture spécifique des contextes et enjeux sociopolitiques et organisationnels (ressources-contraintes) des réalités du terrain.</li> <li>- Communiquer aux responsables de modules, dans les meilleurs délais, tout problème rencontré avec un ou des groupe-s étudiantin-s lors de la référence terrain.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Participer, début novembre 2025</b> (date à agender selon besoins et demandes), à une séance MSTeams pour faire le point au niveau des suivis des groupes d'étudiant-e-s (séance entre responsables de module et référent-e-terrain).</li> </ul> <p><b>ATTENTION :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Le-la référent-e-terrain a la charge d'assurer la mise à disposition des informations pertinentes ainsi que le soutien des étudiant-e-s quant à leur compréhension des contextes et des enjeux sociopolitiques et organisationnels. La responsabilité de la réussite de l'examen n'incombe pas au/à la référent-e-terrain, mais aux seul-e-s étudiant-e-s. Les étudiant-e-s sont responsables d'identifier d'autres sources d'information que celles proposées par les référent-e-s et de mobiliser des ressources pertinentes non issues des référent-e-s terrain afin d'assurer une pertinence dans la proposition d'articulation « action humanitaire et travail social », ceci dans une logique de projet.</b></li> <li>- <b>De plus, le-la référent-e-terrain, durant le processus, ne porte pas de regard évaluatif sur le travail fourni et rédigé par les étudiant-e-s. De ce fait, il-elle ne prend pas connaissance de l'écrit des étudiant-e-s avant l'examen.</b></li> </ul> <p><i>Chaque groupe d'étudiant-e-s a les responsabilités suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Communication, dans les meilleurs délais, de tout problème rencontré au sein du groupe et/ou avec la-le référent-e-terrain aux responsables de modules,</i></li> <li>- <i>Gestion/planification des heures allouées au- à le/la référent-e-terrain en fonction des besoins et de l'avancement du projet.</i></li> <li>- <i>Participation active aux séances de travail (à distance ou en présentiel) fixées : implication, préparation, respect, etc.</i></li> <li>- <i>Transmission du travail écrit au/à la référent-e après l'examen de validation du module.</i></li> </ul>
Ressources	<p>Les responsables du module MAP sont à disposition du/de la référent-e-terrain pour toutes questions pédagogiques ou de contenus :</p> <p>Prof. Mar Widmer, ✉ <a href="mailto:marc.widmer@hefr.ch">marc.widmer@hefr.ch</a>, ☎ 026 429 62 54</p> <p>Prof. Emmanuel FRIDEZ, ✉ <a href="mailto:emmanuel.fridez@hefr.ch">emmanuel.fridez@hefr.ch</a>, ☎ 026 429 62 48</p>
Secrétariat HETS-FR	<p>Les services administratifs de la HETS-FR sont responsables de la mise en place des contrats, du paiement de la prestation fournie par la-le référent-e-terrain, ainsi que pour toutes questions administratives.</p> <p>Adresse email du secrétariat académique : <a href="mailto:secretariat-ts@hefr.ch">secretariat-ts@hefr.ch</a>, ☎ 026 429 62 03</p>
Ressources	<p><b>Un forfait maximal payé de 6 heures de référence-terrain et 2 heures de coordination sont octroyées au/à la référent-e-terrain pour chaque groupe suivi.</b> Ce forfait peut être effectué par plusieurs personnes travaillant au sein de l'organisation (par exemple, un entretien avec un-e collaborateur-trice de l'ONG ou de l'institution qui se trouve dans le pays).</p>
Délais	<p>L'engagement du-de la référent-e-terrain peut s'effectuer au plus tôt au début du semestre d'automne 2025 et se termine au plus tard le 12 janvier 2026 (évaluation du module).</p>

Les groupes d'étudiant-e-s s'engagent à utiliser les informations transmises par l'organisation et la-le référent-e-terrain uniquement à des fins pédagogiques et d'analyse en vue de la validation du module. Aucune autre utilisation des données n'est admise sous peine de poursuites juridiques. Les documents ne peuvent en aucun cas être transmis à des tiers et leur reproduction est interdite. Une fois la validation du module achevée, l'ensemble des documents transmis dans le cadre de la référence-terrain seront détruits par les étudiant-e-s.

<b>Groupe d'étudiant-e-s des CIT n°</b>	
<b>Noms et prénoms des étudiant-e-s</b>	<b>Signature des étudiant-e-s</b>
<b>Nom et prénom du-de la référent-e-terrain</b>	<b>Signature du/de la référent-e-terrain</b>
<b>Organisation (nom et coordonnées)</b>	

Ce document doit être envoyé au secrétariat académique à l'adresse mail suivante : [secretariat-ts@hefr.ch](mailto:secretariat-ts@hefr.ch), objet : « **cahier des charges MAP groupe CIT n°xy** » dès que le document est signé par l'ensemble des parties prenantes (signatures électroniques possibles).